ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITE (AFPS) – site : www.france-palestine.org

Groupe local de METZ - courriel : [afps57@free.fr](mailto:afps57@free.fr)

Groupe local de THIONVILLE – courriel : [afpsthionville@yahoo.fr](mailto:afpsthionville@yahoo.fr)

Metz, le 31 Mars 2017

A Mesdames et Messieurs élu(e)s Régionaux et Municipaux

Madame, Monsieur,

Nous avons eu connaissance de l’invitation qui vous a été faite de rencontrer Mme Aliza BIN-NOUN, Ambassadeur de l’Etat d’Israël en visite à Metz ce lundi 3 avril.

Sans préjuger de la réponse qui sera la vôtre à cette invitation, permettez-nous de nous étonner qu’une telle rencontre puisse avoir lieu dans les locaux du Conseil Régional. Vous le savez mais il semble opportun de le rappeler, Israël se place au-dessus du Droit, occupe et colonise depuis 50 ans la Palestine. Hier, le 30 mars, le Gouvernement israélien a décidé d’autoriser l’établissement d’une nouvelle colonie en Cisjordanie. Pour l’ONG israélienne « La Paix Maintenant » cette nouvelle colonie serait « stratégique pour la fragmentation de la Cisjordanie » pour rendre impossible la création de l’Etat Palestinien. C’est ce gouvernement que Mme BIN-NOUN représente, elle-même étant très proche du ministre israélien de la Défense, Avigdor Lieberman, dont elle a été chef du Bureau Politique en 2012 quand il était ministre des Affaires Etrangères.

Pour faire court rappelons ce qu’est l’occupation israélienne :

* L’occupation continue des territoires palestiniens avec toutes les atteintes aux droits de l’Homme contre la population palestinienne qui en découlent
* L’annexion illégale de Jérusalem-Est
* La construction du mur sur les territoires palestiniens
* L’implantation de colonies dans les territoires occupés
* Le blocus illégal de Gaza, « immoral » selon le Secrétaire général de l’ONU

L’occupation est le principal obstacle à la paix et à la création d’un Etat palestinien. La colonisation israélienne dans les territoires palestiniens occupés viole le droit international (4e convention de Genève) ; elle est condamnée par l’ensemble de la communauté internationale. En perpétuant l’occupation, le gouvernement israélien bloque toute solution politique de paix juste et durable.

Alors que le Secrétaire général de l’ONU exprime sa « déception » et se déclare « alarmé » par la dernière décision du Gouvernement israélien et que plus de la moitié de nos concitoyens, donc vos électeurs, soutiennent la création d’un Etat palestinien, nous considérons avec gravité que des élus de notre Région et de notre Municipalité reçoivent avec les honneurs, dans nos institutions – tant à la Mairie de Metz qu’au Conseil Régional - la représentante de cet Etat tant qu’il ne respectera pas le droit international.

En vous remerciant de votre attention, nous nous prions d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de nos salutations distinguées.

*Les membres des Bureaux des groupes locaux AFPS de METZ et THIONVILLE*